

Exploitation du réseau de transport urbain de l'agglomération grenobloise

Le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération grenobloise (SMTC), est l'autorité organisatrice des mobilités sur les 49 communes de la métropole grenobloise. Son réseau de transports en commun compte aujourd'hui 5 lignes de tramway et 46 lignes de bus (régulières ou sur réservation).

Dans le cadre de la préparation du contrat d'exploitation du réseau dont le renouvellement se fera à partir de 2021, le SMTC invite les opérateurs qui le souhaitent, pouvant justifier d'une expérience et d'une capacité à assurer la gestion et l'exploitation d'un réseau de transport urbain d'une taille similaire au sien, à venir présenter leur savoir-faire et leurs propositions sur les thématiques suivantes :

- Maillage d'un réseau structurant tramway / bus / câble / tram-train / ferroviaire
- Optimisation de l'exploitation des réseaux de transport en commun et des services de mobilité
- Bouquet de services de mobilité et accompagnement à la multimodalité
- Relations et expérience usager
- Portage technique et financier de l'investissement
- Accompagnement au verdissement du parc

Le présent avis n'a pas pour finalité la conclusion d'un contrat de la commande publique. Les besoins du SMTC feront l'objet d'une procédure ultérieure spécifique.

Le sourcing sera organisé le 5 décembre à Grenoble, dans les locaux du SMTC, sur une durée d'1h30 par opérateur.

Les opérateurs intéressés sont invités à se faire connaître avant le 30 novembre auprès des services du SMTC (catherine.rousset@lametro.fr).

Une confirmation d'inscription leur sera adressée ultérieurement précisant le déroulé détaillé de l'audition.